



Conseil Consultatif Régional Sud
6 rue Alphaire Rd
96100 Lorient - FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69
• FAX : +33 297 83 91 04
info@ccr-sud
ad@ccr-sud • reg@ccr-sud
WWW.CCR-SUD

Note technique – Validation des différents types de profils d'utilisateurs pour l'atlas des pêcheries du CC Sud

Contexte :

La volonté de doter le CC Sud et l'ensemble de ses membres d'une base de connaissance commune, venant supporter l'adoption de ses recommandations, fut l'une des toutes premières priorités identifiées (cf Avis d'avril 2008) au cours de son histoire.

Via le programme GEPETO, il peut aujourd'hui être considéré que cette volonté a pu être matérialisée, puisqu'un Système d'Information Géographique, présentant la majeure partie des données relatives à la pêche, est aujourd'hui fonctionnel.

Il incombe toutefois de finaliser la définition des différents types d'accès à ce puissant outil. Cette définition ne devra pas perdre de vue plusieurs considérations :

- L'outil Atlas des Pêcheries n'est qu'un vecteur pour la diffusion et l'appropriation de données en grande majorité publiques. Ces données « n'appartiennent » pas au CC Sud, elles demeurent la propriété des administrations. Le CC Sud est néanmoins responsable de l'usage qui sera fait des données dont l'accès aura été permis via l'atlas. Il est évident qu'une mauvaise utilisation de celles-ci, fragiliserait fortement la perspective de voir alimenté année après année l'atlas, ce qui le rendrait rapidement caduque.
- Les accès offerts doivent s'inscrire dans une volonté de large diffusion d'informations, tout en assurant une plus-value pour ses membres, dans la perspective de travaux menés en son sein. Il est donc souhaitable de permettre d'une part, une mise à disposition libre d'accès de certaines données totalement publiques, et de réserver l'accès à des données plus fines aux membres du CC Sud, en créant un profil spécifique « Membres du CC Sud ».
- Il semble naturel qu'une équité soit assurée entre les membres du CC Sud, en matière d'accès à l'information.
- Les Administrations Nationales et la DG Mare disposant d'un accès à ces données, il importe que leur soient octroyées un accès le moins limité possible, ci-après appelé profil « Equipe Projet ».
- La mise en commun de données à l'échelle d'un bassin maritime et le travail de correction des données réalisés par l'Ifremer dans le cadre de la préfiguration de cet Atlas font aujourd'hui de celui-ci un précieux outil de savoir, qui ne devrait être utilisé qu'à la seule fin d'accompagner les travaux menés dans le cadre du CC Sud. Toute demande d'accès aux données émanant d'instituts scientifiques devrait donc être au préalable apprécié par le CC Sud.

Proposition de définition des différents niveaux d'accès :

1/ Accès libre : Données issues du fichier flotte communautaire + données Flotte active de l'approche terre



